

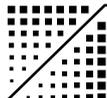
GARDE ET EDUCATION DE LA PETITE ENFANCE DANS LE CANTON DE GENEVE

**ETAT DES LIEUX DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE
DE PLACES D'ACCUEIL POUR LES 0-3 ANS EN 2001**

**Muriel PECORINI
Odile LE ROY-ZEN RUFFINEN**

**Groupe de recherche sur la petite enfance
Document de travail no 1**

Juin 2002



Introduction

Ce document présente un premier repérage de la situation de l'offre et de la demande en matière de garde et d'éducation pour la petite enfance dans le canton de Genève. Il est composé de deux sections : l'offre d'accueil (section 1) et l'état de la demande de places (section 2). Un résumé figure au début de chaque section.

Compte tenu des données à disposition, cet état des lieux reste partiel et comporte pour certains aspects des estimations (annexe 1, compléments méthodologiques).

Ainsi, l'offre de garde ne concerne que l'accueil institutionnel (crèches, jardins d'enfants et garderies) et l'accueil familial agréé (familles d'accueil de jour) pour lesquels des données d'enquête sont disponibles. Pour une vision complète de la situation, il faudrait pouvoir tenir compte des autres modes de garde et d'éducation adoptés par les parents, mais ceux-ci ne sont actuellement pas connus.

Pour l'état de la demande, il n'y a pas de recensement exhaustif des besoins en matière de garde et d'éducation. Seule la Ville de Genève a mis en place depuis 1993 une procédure d'enregistrement permanent des demandes exprimées auprès des institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville¹. C'est à partir du recueil de ces seules demandes qu'il a été possible de procéder à une extrapolation des besoins non satisfaits en place d'accueil dans les institutions de la petite enfance pour l'ensemble du canton.

Outre la vision cantonale, la situation de l'offre d'accueil institutionnel et familial est également présentée au niveau communal. Pour la présentation générale des données, un regroupement a été opéré entre communes urbaines (plus de 10'000 habitants, en distinguant la Ville de Genève des autres communes-villes) et communes non urbaines (moins de 10'000 habitants). Les informations par commune sont livrées en annexe 2 (tableaux complémentaires).

Pour le besoin d'accueil institutionnel, les estimations du nombre de places manquantes n'ont été faites que pour la Ville de Genève d'une part et pour le reste des communes du canton d'autre part. Il manque actuellement certaines informations pour réaliser une estimation fiable par commune (données non exhaustives sur les usagers par commune, hypothèses difficiles à appliquer au niveau communal).

Précisons enfin que ce document présente un état des lieux à un moment donné (année 2001) et ne fait aucune comparaison dans le temps. Pour prendre connaissance de l'évolution de la prise en charge institutionnelle de la petite enfance dans le canton de Genève, quelques éléments ont été récemment publiés dans le cadre de travaux menés par le SRED pour l'Observatoire de la petite enfance².

¹ Observatoire de la petite enfance, *La petite enfance en Ville de Genève: indicateurs et tendances*, édition 2001, n° 3.

² *Ibid.*

Section 1 : Offre d'accueil institutionnel et familial dans le canton de Genève en 2001

- Résumé

- Partie I : L'offre d'accueil institutionnel

- I.1. Recensement des institutions de la petite enfance et des places
- I.2. Taux d'offre de places en accueil institutionnel
- I.3. Statut juridique et financier des institutions de la petite enfance
- I.4. La contribution parentale et la tarification

- Partie II : L'offre d'accueil familial

- II.1. Recensement des familles d'accueil de jour et des places
- II.2. Taux d'offre de places en accueil familial
- II.3. Collaboration associative des familles d'accueil

Section 2 : Besoin d'accueil institutionnel: estimation du nombre de places manquantes dans le canton de Genève en 2001

- Résumé

- Partie I : Situation en Ville de Genève

- Partie II : Extrapolation aux autres communes du canton de Genève

Annexe 1 : Compléments méthodologiques

- A. Champ de population
- B. Sources à disposition et difficultés
- C. Hypothèses utilisées dans la section 2

Annexe 2 : Tableaux complémentaires

- A. Population enfantine résidente
- B. Localisation géographique des institutions de la petite enfance
- C. Offre d'accueil institutionnel
- D. Offre d'accueil familial
- E. Besoin d'accueil institutionnel

Section 1

Offre d'accueil institutionnel et familial dans le canton de Genève en 2001

Offre d'accueil institutionnel et familial dans le canton de Genève en 2001

Résumé

En 2001, parmi les 18'867 enfants de 0-3 ans résidant dans le canton de Genève³, 9'534 enfants fréquentent régulièrement des institutions de la petite enfance ou sont accueillis dans des familles d'accueil de jour agréées. Ce sont donc la moitié des enfants de 0-3 ans qui bénéficient de prestations de garde et d'éducation dans des structures agréées, se ventilant de la façon suivante:

- 21% dans des crèches,
- 25% dans des jardins d'enfants/garderies,
- 4% dans des familles d'accueil.

L'offre d'accueil en institution ou dans les familles d'accueil pour l'ensemble du canton représente 5'880 places, soit **32 places pour 100 résidents de 0-3 ans** (taux d'offre).

La Ville de Genève est la commune qui offre le plus de places d'accueil avec 40 places pour 100 enfants de 0-3 ans, soit un taux d'offre de 40%, tout particulièrement dans les crèches (26% contre 15% dans l'ensemble du canton). Les autres communes de plus de 10'000 habitants (communes-villes) sont celles qui offrent le moins de places : 24 places pour 100 résidents de 0-3 ans, avec toutefois près de la moitié en crèche. Le reste des communes du canton (moins de 10'000 habitants) offrent quant à elles 27 places pour 100 enfants de 0-3 ans, dont les deux tiers en jardin d'enfants ou garderie.

Synthèse de l'offre d'accueil pour la petite enfance, canton de Genève, 2001

	Ville de Genève	Communes-villes	Autres	Ensemble canton
Nombre d'enfants résidents de 0-3 ans (1)	7'261	6'403	5'203	18'867
Nombre de places offertes pour les 0-3 ans (2)	2'944	1'538	1'398	5'880
<i>en crèche</i>	1'895	610	305	2'810
<i>en jardin d'enfants, garderie</i>	889	598	953	2'440
<i>en famille d'accueil de jour (estimation) *</i>	150	325	145	620
Taux d'offre de places (en %) (2/1)	40	24	27	32
<i>en crèche</i>	26	10	6	15
<i>en jardin d'enfants, garderie</i>	12	9	18	13
<i>en famille d'accueil de jour</i>	2	5	3	4
Nombre d'enfants accueillis **	4'262	2'812	3'027	9'534
<i>en crèche</i>	2'568	936	447	3'951
<i>en jardin d'enfants, garderie</i>	1'534	1'469	1'807	4'810
<i>en famille d'accueil de jour</i>	160	407	206	773

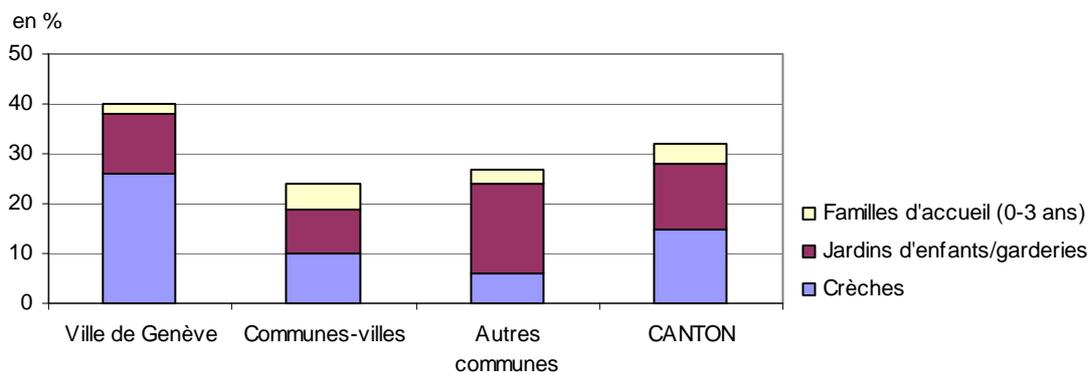
Sources : OCP; ELP/SPJ/DIP; les données sur les familles d'accueil sont provisoires.

* Non compris les places d'accueil des familles en attente d'un placement ou dont l'activité est en suspens.

** Domiciliés ou non dans la commune où se situe l'offre d'accueil.

³ Voir annexe 1/A, Champ de population.

Taux d'offre de places, institutions de la petite enfance et familles d'accueil, canton de Genève, 2001
 Nombre de places pour 100 résidents de 0-3 ans (âge scolaire au 31 octobre)



Sources : OCP; ELP/SPJ/DIP.

Remarque

Le taux d'offre de places en institution de la petite enfance ou dans des familles d'accueil rapporte le nombre de places offertes au nombre d'enfants résidents de 0-3 ans. C'est une manière de mesurer l'adéquation entre l'offre et la demande potentielle. Mais dans la comparaison intercommunale, cette mesure est approximative, car certaines communes ont sur leur territoire des IPE qui n'offrent pas nécessairement des places pour des enfants domiciliés dans la commune, notamment en raison de critères d'admission: enfants du personnel pour des crèches d'entreprise; enfants dont les parents travaillent sur la commune; enfants provenant d'une commune qui subventionne l'institution, etc. Il en va de même pour les familles d'accueil qui, dans une situation de pénurie en particulier, peuvent accueillir des enfants provenant d'autres communes que celles où elles sont domiciliées.

Partie I : L'offre d'accueil institutionnel

I.1. Recensement des institutions de la petite enfance et des places

On dénombrait, en 2001 dans le canton de Genève, 175 institutions de la petite enfance (IPE)⁴ : 63 crèches, 112 jardins d'enfants ou garderies (JEGA) dont 18 jardins d'enfants d'écoles privées⁵ (tableau 1).

Les crèches sont essentiellement implantées en Ville de Genève (35), à sa lisière proche (4) ou dans les autres communes-villes de plus de 10'000 habitants (15) (annexe 2/B, carte de localisation).

A l'inverse, près de la moitié des jardins d'enfants ou garderies est située dans les communes de moins de 10'000 habitants.

Les 175 IPE offrent au total 5'250 places, dont plus de la moitié dans les crèches (tableau 1 et graphique 1). Plus de la moitié des places d'accueil, toutes IPE confondues, est offerte en Ville de Genève, les sept autres communes-villes et les autres communes du canton offrant quant à elles chacune un peu moins du quart des places (voir le détail par commune, annexe 2/C, tableaux A3 et A4).

Tableau 1 : Institutions de la petite enfance selon la localisation, canton de Genève, 2001

	Ville de Genève *	Communes-villes **	Autres	Ensemble canton
Nombre d'enfants résidents de 0-3 ans ⁶	7'261	6'403	5'203	18'867
Nombre d'institutions	73	44	58	175
<i>crèche</i>	39	15	9	63
<i>jardin d'enfants, garderie</i>	34	29	49	112
Nombre de places offertes	2'784	1'208	1'258	5'250
<i>crèche</i>	1'895	610	305	2'810
<i>jardin d'enfants, garderie</i>	889	598	953	2'440
Nombre d'enfants inscrits ***	4'102	2'405	2'254	8'761
<i>crèche</i>	2'568	936	447	3'951
<i>jardin d'enfants, garderie</i>	1'534	1'469	1'807	4'810

Source : OCP; ELP/SPJ/DIP.

Champ : institutions de la petite enfance accueillant des enfants pour une fréquentation régulière; y compris les crèches familiales et les jardins d'enfants d'écoles privées; non compris les haltes-garderies.

* Y compris 4 crèches localisées à la frontière extérieure de la ville, mais subventionnées majoritairement par la Ville de Genève.

** Ayant plus de 10'000 habitants: Carouge, Lancy, Meyrin, Onex, Thônex, Vernier et Versoix.

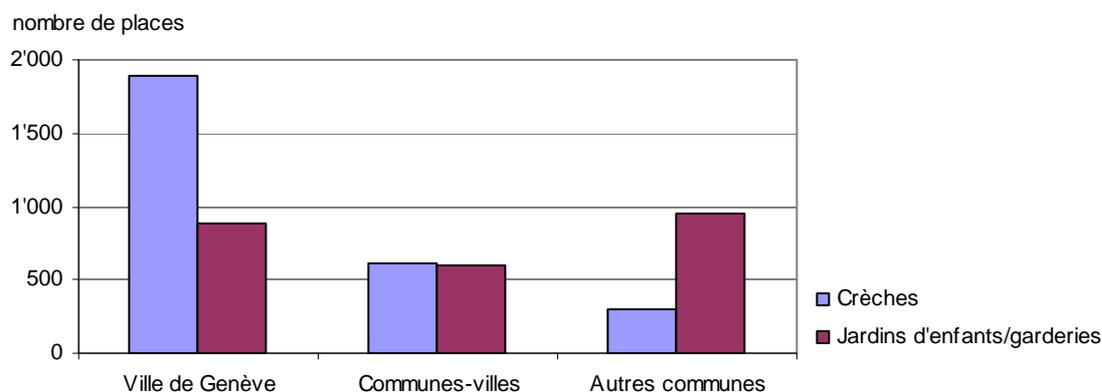
*** Domiciliés ou non dans la commune où se situe l'institution.

⁴ On peut signaler à toute fin d'exhaustivité qu'il existe également 5 haltes-garderies qui offrent 94 places pour accueillir ponctuellement des enfants sans inscription préalable. Cet accueil n'étant pas régulier, on ne le prend pas en compte dans l'état des lieux de l'offre d'accueil de la petite enfance dans le canton de Genève.

⁵ Les jardins d'enfants d'écoles privées accueillent une population d'enfants (estimée à près de 600 individus) pour lesquels les parents ont le plus souvent un projet de scolarisation dans une filière privée. Par conséquent, ils représentent une offre d'équipement différente qui n'entre pas en concurrence directe avec les autres JEGA.

⁶ Voir annexe 1/A, Champ de population, et annexe 2/B, tableau A1.

Graphique 1 : Nombre de places d'accueil selon le type d'équipement et les communes, canton de Genève, 2001



Source : ELP/SPJ/DIP.

Les 5'250 places offertes par l'ensemble des IPE étaient occupées à fin 2001 par 8'761 enfants⁷, ce qui représente 46% des enfants résidant dans le canton de Genève (tableau 1). En général, les enfants fréquentent une institution de leur quartier ou de leur commune de résidence. Toutefois, un certain nombre d'entre eux font usage de structures situées dans une autre commune, adjacente ou plus éloignée. Par conséquent, le nombre d'enfants inscrits dans les IPE ne sont pas nécessairement des domiciliés dans la commune où se situe les IPE (annexe 2/E, tableau A8).

Définition des institutions de la petite enfance

Crèche : accueil d'enfants dès la naissance jusqu'à 4 ans, pour une fréquentation régulière, ouverte toute la journée avec repas et durant toute l'année (fermeture annuelle entre un mois et un mois et demi). Cet accueil peut être fait au sein de structures collectives ou dans des familles d'accueil qui sont regroupées en crèches familiales.

Jardin d'enfant : accueil d'enfants généralement de 3 à 4 ans, souvent couplé à une **Garderie** qui reçoit des enfants dès 18 mois ou 2 ans, pour une fréquentation régulière. Ces structures sont ouvertes à la demi-journée, tous les jours ou quelques jours par semaine, et suivant le rythme scolaire (fermeture durant les vacances scolaires).

Halte-garderie : accueil d'enfants dès 2 ans, de façon ponctuelle et pour une durée limitée à deux ou trois heures.

I.2. Taux d'offre de places en accueil institutionnel

La localisation spatiale des IPE laisse percevoir que tous les enfants du canton ne peuvent bénéficier d'un accueil institutionnel identique. La Ville de Genève, où résident 38% des enfants du canton âgés de 0 à 3 ans, offre 53% des places d'accueil, alors que les autres communes offrent 47% des places totales à 62% des enfants de 0 à 3 ans.

Le calcul d'un **taux d'offre** rapportant le nombre de places offertes à la population infantile résidant dans la commune où est située l'IPE permet de comparer la situation de l'offre à l'intérieur du canton et notamment de vérifier l'inégalité de l'offre cantonale.

⁷ Tous les enfants ne sont pas inscrits à temps complet et se partagent donc une partie des places offertes.

Taux d'offre de places

Il est important de rapporter le nombre de places d'accueil offertes au nombre d'enfants concernés pour évaluer l'adéquation entre l'offre et la demande potentielle. La population enfantine prise en compte est celle qui réside dans la commune où sont situées les IPE, même si celles-ci sont ouvertes à des enfants n'habitant pas la commune.

$$\text{Taux d'offre institutionnelle} = \frac{\text{nombre de places d'IPE}}{\text{nombre d'enfants de 0 à 3 ans résidents}}$$

Dans la comparaison intercommunale, cette mesure est approximative, puisque certaines communes ont sur leur territoire des IPE qui n'offrent pas nécessairement des places pour des enfants domiciliés dans la commune, notamment en raison de critères d'admission: enfants du personnel pour des crèches d'entreprise; enfants dont les parents travaillent sur la commune; enfants provenant d'une commune qui subventionne l'institution, etc.

En 2001, il y a dans le canton de Genève **28 places dans les IPE pour 100 enfants résidents âgés de 0 à 3 ans** (15 places en crèche et 13 places en jardin d'enfants ou garderie) (tableau 2 et graphique 2).

Le taux d'offre en Ville de Genève est évidemment le plus élevé (38%, soit 38 places pour 100 résidents de 0 à 3 ans), les communes-villes de plus de 10'000 habitants ont le taux d'offre le plus faible (19%) et celui des autres communes du canton se situe à un niveau intermédiaire (24%).

La concentration de l'offre de place de crèches est encore plus marquée, avec 26 places pour 100 résidents en Ville de Genève contre 6 places pour les autres communes de moins de 10'000 habitants.

Tableau 2 : Taux d'offre de places, institutions de la petite enfance, canton de Genève, 2001
Nombre de places pour 100 résidents de 0-3 ans (âge scolaire au 31 octobre)

	<i>En %</i>			
	Ville de Genève *	Communes-villes **	Autres	Ensemble canton
Crèches	26	10	6	15
Jardins d'enfants, garderies	12	9	18	13
Total	38	19	24	28

Source : OCP; ELP/SPJ/DIP

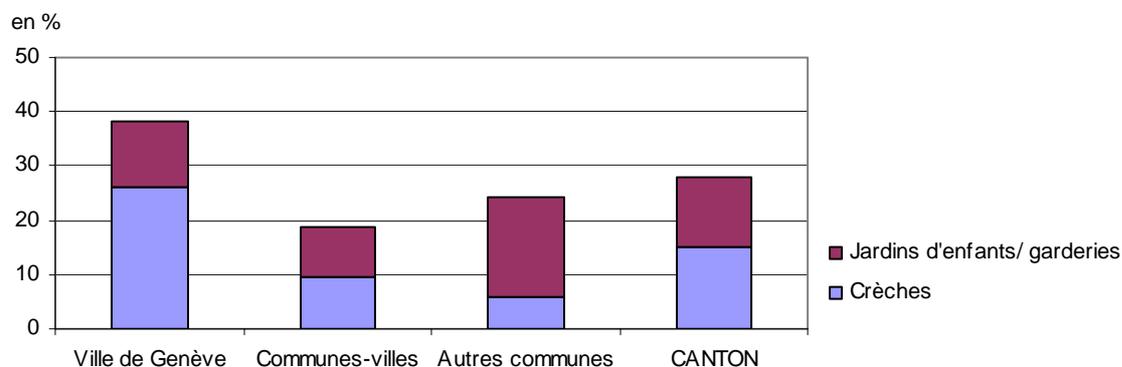
Champ: institutions de la petite enfance accueillant des enfants pour une fréquentation régulière; y compris les crèches familiales et les jardins d'enfants d'écoles privées; non compris les haltes-garderies.

* Y compris 4 crèches localisées à la frontière extérieure de la ville, mais subventionnées majoritairement par la Ville de Genève.

** Ayant plus de 10'000 habitants: Carouge, Lancy, Meyrin, Onex, Thônex, Vernier et Versoix.

Graphique 2: Taux d'offre de places selon les communes, institutions de la petite enfance, canton de Genève, 2001

Nombre de places pour 100 résidents de 0-3 ans (au 31 octobre)



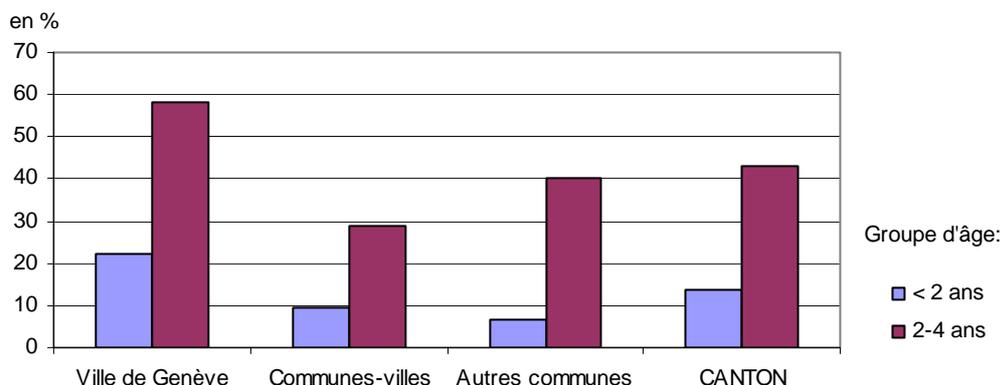
Source : OCP; ELP/SPJ/DIP.

Un bref examen de la situation de l'offre de places **selon les âges d'admission** est également riche d'enseignements dans la mesure où les places pour les moins de 2 ans sont les plus demandées, et les moins satisfaites⁸. Si les crèches accueillent l'ensemble des enfants âgés de 0 à 3 ans, les jardins d'enfants n'offrent quasiment pas de places pour les enfants ayant moins de 2 ans en raison notamment de leurs prestations et conditions d'accueil.

Dans l'ensemble du canton, les places offertes sont majoritairement destinées aux enfants âgés de 2 ans ou plus: **43 places sont offertes pour 100 résidents âgés de 2 à 3 ans** contre seulement **14 places pour 100 résidents de moins de 2 ans** (graphique 3). Compte tenu de la répartition des places de crèches dans le canton, c'est en Ville de Genève que l'offre de places pour les bébés est la plus importante: 22 places pour 100 enfants de moins de 2 ans, alors qu'il y en a moins de la moitié dans les communes-villes (10%) et dans les autres communes (7%) (voir le détail par commune, annexe 2/C, tableau A5).

Graphique 3: Taux d'offre de places selon les âges d'admission, institutions de la petite enfance, canton de Genève, 2001

Nombre de places pour 100 résidents par groupe d'âge (au 31 octobre)



Source : OCP; ELP/SPJ/DIP.

⁸ Observatoire de la petite enfance, *La petite enfance en Ville de Genève: indicateurs et tendances*, édition 2001, n° 3, pp. 20-21.

I.3. Statut juridique et financier des institutions de la petite enfance

La plupart des IPE, tout particulièrement les crèches, ne peuvent fonctionner sans un financement externe, surtout si elles veulent pratiquer à l'intention des usagers une tarification de nature sociale.

Dans le canton de Genève, peu d'équipements de la petite enfance ont un statut de service public municipal. En 2001, il y avait 22 jardins d'enfants/garderies et seulement 4 crèches⁹ qui étaient sous la responsabilité directe d'une municipalité (tableau 3).

Par contre, les communes soutiennent des initiatives privées en subventionnant les institutions d'utilité publique. C'est le cas de 102 IPE (48 crèches et 54 jardins d'enfants ou garderies). Le subventionnement des crèches se fait le plus souvent en fonction du déficit¹⁰, mais il existe aussi d'autres modes de subventions qui sont en usage notamment dans les jardins d'enfants/garderies: au forfait, à la place ou encore en aide en nature (gratuité de locaux, offre de matériel, etc.).

Sont incluses dans ces IPE « privées subventionnées », 6 crèches¹¹ qui fonctionnent selon un modèle de financement apparu depuis quelques années : financement en partenariat avec des entreprises du secteur public, qui donne lieu à un quota de places d'accueil pour les enfants des employés des entreprises partenaires et un quota de places pour les enfants habitant la commune.

Les 47 IPE restantes fonctionnent, elles, sur le mode de l'autofinancement et ne perçoivent aucune subvention publique. Ce sont principalement des exploitations indépendantes, mais on trouve aussi des entreprises du secteur privé ou du secteur public qui financent une structure d'accueil destinée exclusivement aux enfants de leur personnel (crèches d'entreprises au sens strict). En 2001, il y a 3 crèches d'entreprises privées (Genève, Lancy et Grand-Saconnex) et 2 crèches pour le personnel des Hôpitaux universitaires genevois (Genève, Chêne-Bourg).

Tableau 3 : Institutions de la petite enfance selon le statut financier et juridique, canton de Genève, 2001
Nombre d'institutions

	Publics *	Privés subventionnés **	Privés non subventionnés ***	Total
Crèches	4	48 dont 6 en partenariat	11 dont 5 d'entreprises	63
Jardins d'enfants, garderies	22	54	36 dont 1 d'entreprise	112
Total	26	102	47	175

Source : ELP/SPJ/DIP.

Statut juridique: * service municipal; ** association, fondation, œuvre sociale, fondation communale; *** association, fondation, exploitation indépendante, entreprise.

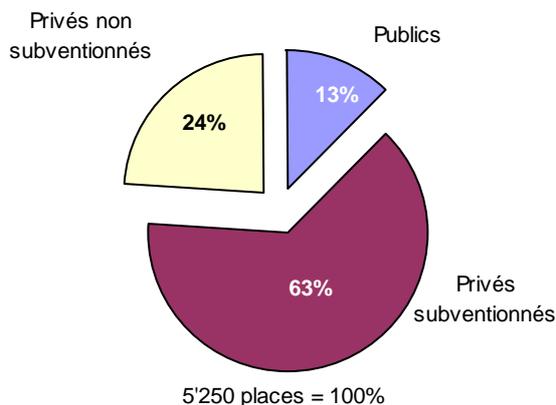
Globalement, l'engagement des communes dans le financement des IPE est relativement important si l'on considère **la part des places d'accueil qui bénéficient d'une aide municipale.**

En 2001, 13% des places d'accueil étaient municipalisées et 63% des places d'accueil bénéficiaient d'une subvention plus ou moins forte (les montants pouvant varier entre crèche, jardin d'enfants ou garderie ou d'une commune à l'autre) (graphique 4). Il reste toutefois 24% des places offertes, essentiellement dans les jardins d'enfants et garderies, qui ne reçoivent aucune aide des pouvoirs publics.

⁹ Crèches situées sur les communes de Meyrin et de Vernier.

¹⁰ Dans les IPE subventionnées par la Ville de Genève, les subventions couvrent près des deux tiers des dépenses totales.

¹¹ Cinq d'entre elles impliquent la Ville de Genève.

Graphique 4 : Répartition des places d'accueil selon le statut juridique et financier des institutions de la petite enfance, canton de Genève, 2001

Source : ELP/SPJ/DIP.

I.4. La contribution parentale et la tarification

Une autre source principale de financement est constituée des contributions parentales qui représentent dans les institutions subventionnées par la Ville de Genève environ un quart du financement total. La participation financière des parents s'établit selon deux modes de tarification: fixe ou en fonction du revenu.

Il y avait en 2001, dans le canton de Genève, 77 IPE (56 crèches et 21 jardins d'enfants/garderies) qui pratiquaient une tarification de nature sociale, c'est-à-dire une tarification progressive en fonction du revenu des parents (tableau 4). Les jardins d'enfants et garderies pratiquent quant à eux essentiellement une tarification fixe.

La tarification selon le revenu est, en général, pratiquée lorsqu'il y a une subvention communale en fonction du déficit, toutefois les 5 crèches d'entreprises (privées non subventionnées) appliquent la même tarification pour leur personnel.

Tableau 4 : Institutions de la petite enfance selon le mode de tarification, canton de Genève, 2001
Nombre d'institutions

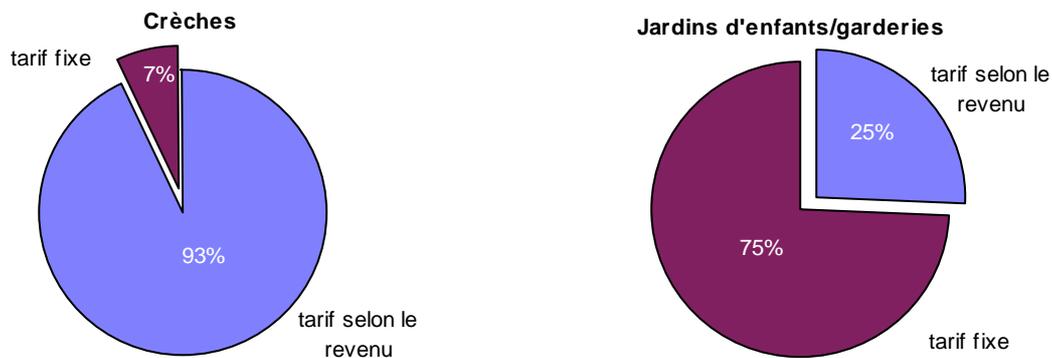
Tarification	Crèches	Jardins d'enfants, garderies	Total
selon le revenu du ménage	56	21	77
fixe	7	73	80
Total	63	94	157

Source : ELP/SPJ/DIP.

Champ: non compris les jardins d'enfants d'écoles privées, l'information sur le mode de tarification n'étant pas connue par le Groupe ELP/SPJ/DIP.

Si l'on prend en compte la part des places d'accueil selon le mode de tarification, ce sont plus de 90% des places offertes en crèches pour lesquelles les parents bénéficient d'un barème social contre seulement un quart dans les jardins d'enfants/garderies (graphique 5).

Graphique 5 : Répartition des places selon le mode de tarification et le type d'équipement, institutions de la petite enfance, canton de Genève, 2001



Source : ELP/SPJ/DIP.

Partie II : L'offre d'accueil familial

II.1. Recensement des familles d'accueil de jour et des places

Il y avait en 2001 dans le canton de Genève, **633 familles d'accueil de jour agréées**¹² (voir encadré page suivante). Parmi elles, **501 étaient en activité (79%)** au moment de l'enquête (tableau 5). Elles offraient 1'092 places et accueillait au total 1'371 enfants d'âge préscolaire et/ou scolaire (de 0 à 12 ans), soit 1,3 enfants par place, ratio similaire à celui des crèches.

Le reste des familles d'accueil (132) représente un potentiel d'accueil: 64 familles sont disponibles et en attente de recevoir un enfant, et 68 familles ont suspendu momentanément leur activité pour des raisons diverses. Au total, ces familles représentent un potentiel d'accueil de respectivement 106 places disponibles et 118 places suspendues momentanément.

Tableau 5 : Accueil familial, canton de Genève, 2001 (chiffres provisoires)

	Ville de Genève *	Communes-villes **	Autres	Ensemble canton
Nombre d'enfants résidents de 0-3 ans ¹³	7'261	6'403	5'203	18'867
Nombre de familles d'accueil	133	352	148	633
<i>en activité</i>	113	278	110	501
<i>disponibles</i>	15	31	18	64
<i>activité en suspens</i>	5	43	20	68
Nombre de places (0-12 ans)	280	704	332	1'316
<i>en activité</i>	247	582	263	1'092
<i>disponibles</i>	22	49	35	106
<i>activité en suspens</i>	11	73	34	118
Nombre de places (0-3 ans) estimation	165	395	185	745
<i>en activité</i>	150	325	145	620
<i>disponibles</i>	10	30	20	60
<i>activité en suspens</i>	5	40	20	65
Nombre d'enfants accueillis	270	729	372	1'371
enfants non scolarisés	160	407	206	773
<i>enfants scolarisés</i>	110	322	166	598

Source : ELP/SPJ/DIP; OCP.

* Non compris 47 familles d'accueil engagées dans deux crèches familiales.

** Ayant plus de 10'000 habitants: Carouge, Lancy, Meyrin, Onex, Thônex, Vernier et Versoix.

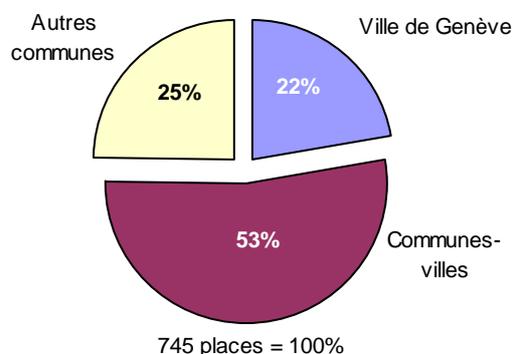
Parmi les 1'316 places offertes par l'ensemble des familles d'accueil (en activité, disponible ou en suspens), on estime que 745 pourraient être des places destinées aux enfants âgés de 0 à 3 ans (tableau 5 et annexe 1/B).

Ces places d'accueil sont majoritairement situées dans des communes-villes (395 sur 745, soit 53%) (tableau 5 et graphique 6). Le reste se répartit presque dans les mêmes proportions entre la Ville de Genève (22%) et dans les autres communes du canton de moins de 10'000 habitants (24%) (voir détail par commune, annexe 2/D, tableau A6).

¹² Parmi elles, 18 ont également un agrément pour accueillir des enfants avec hébergement. A ces familles d'accueil s'ajoutent des familles non prises en compte ici : a) 83 familles qui ont un agrément exclusivement pour un accueil avec hébergement ; b) 47 familles agréées engagées par deux crèches familiales situées en Ville de Genève dont l'offre d'accueil est comptabilisée dans l'accueil institutionnel (partie I) . A savoir également qu'au moment de l'enquête effectué par le Groupe ELP/SJP/DIP, 25 familles d'accueil de jour annonçaient renoncer à l'activité ou l'avaient déjà fait quelques mois auparavant.

¹³ Voir annexe 1/A, Champ de population, et annexe 2/A, tableau A1.

Graphique 6 : Répartition des places pour les 0-3 ans selon le lieu de domicile des familles d'accueil, canton de Genève, 2001
(estimation provisoire)



Source : ELP/SPJ/DIP.

Définition

Par **accueil familial de jour**, on entend les personnes qui font offre publique pour accueillir régulièrement dans leur foyer, à la journée et contre rémunération, des enfants de moins de 12 ans. Selon l'usage dans le canton de Genève, on utilise la dénomination de « famille d'accueil de jour » ou de « maman de jour ».

II.2. Taux d'offre de places en accueil familial

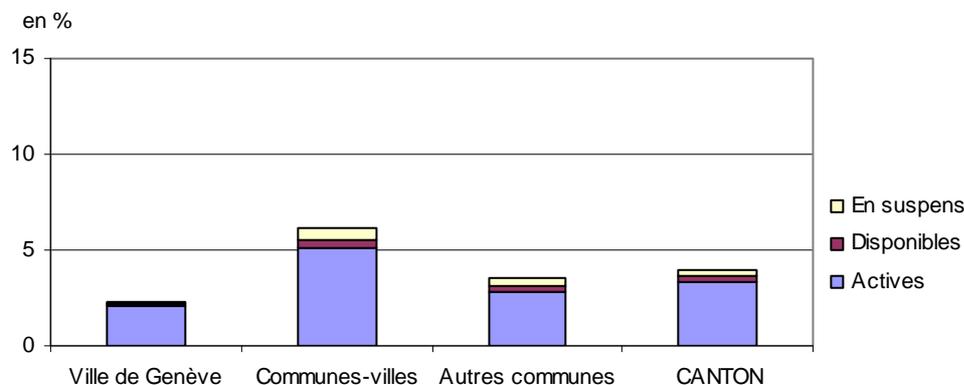
Comme pour les IPE, le **taux d'offre** de places en accueil familial permet de comparer la situation de l'offre à l'intérieur du canton et notamment de vérifier l'inégalité de l'offre cantonale.

On estime qu'il y avait pour les enfants non scolarisés du canton de Genève en 2001 **4 places dans les familles d'accueil agréées pour 100 enfants résidents âgés de 0 à 3 ans** (graphique 7).

Les différences entre les communes sont sensibles. Contrairement à l'offre d'accueil institutionnel, l'accueil familial est peu important en Ville de Genève: 2 places pour 100 résidents de 0-3 ans. Par contre, les communes-villes ont un taux d'offre plus élevé (6%), celui des autres communes du canton se situant à un niveau intermédiaire (4%).

Graphique 7 : Taux d'offre de places selon le domicile des familles d'accueil et leur situation d'activité, canton de Genève, 2001

Nombre de places pour 100 résidents de 0-3 ans (au 31 octobre)
(estimation provisoire)



Source : OCP; ELP/SPJ/DIP.

II.3 Collaboration associative des familles d'accueil

En 2001, 88% des familles agréées sont en lien avec un réseau associatif pour les demandes de placement d'enfants (voir encadré page suivante) : avec Pro Juventute (48%), avec l'une des cinq associations du canton chargées de la gestion des familles d'accueil (34%) ou avec les deux (6%) (tableau 6 et graphique 8). Seules 10% des familles d'accueil déclaraient au moment de l'enquête n'avoir aucun lien avec une association, leur accueil d'enfants se réglant le plus souvent de bouche à oreille.

Les familles d'accueil domiciliées en Ville de Genève collaborent le plus souvent avec Pro Juventute (78%) pour accueillir des enfants, alors que celles qui sont domiciliées dans les autres communes du canton collaborent dans des proportions relativement équivalentes avec Pro Juventute et les autres associations (graphique 8). Le fort lien entre les familles d'accueil de la Ville de Genève avec Pro Juventute s'explique par l'implantation des réseaux associatifs hors de la ville, notamment dans quatre communes-villes (Carouge, Meyrin, Thônex, Carouge) (voir annexe 2/D, tableau A7).

Tableau 6 : Les familles d'accueil agréées et leur collaboration avec des associations, canton de Genève, 2001 (chiffres provisoires)

En collaboration avec:	Ville de Genève *	Communes-villes **	Autres	Ensemble canton
Pro Juventute	104	147	51	302
Pro Juventute et une autre association	6	20	14	40
Associations ***	3	146	65	214
Sans collaboration déclarée	20	39	18	77
Total	133	352	148	633

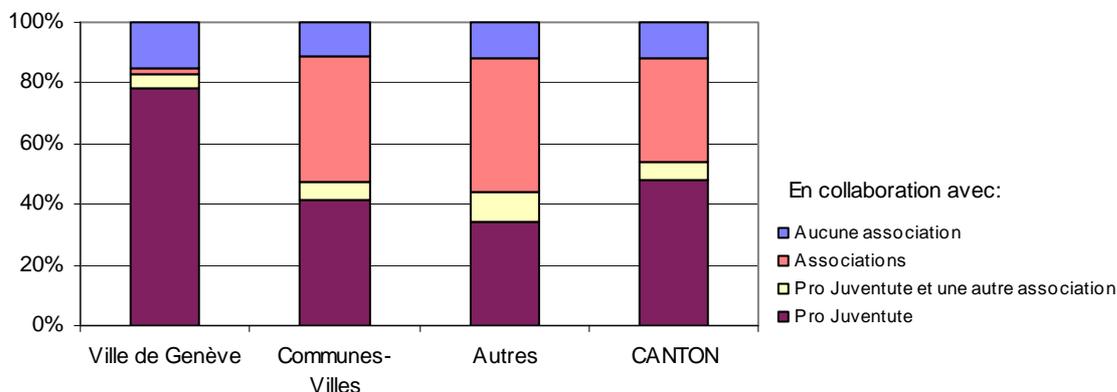
Source : ELP/SPJ/DIP.

* Non compris 47 familles d'accueil engagées dans deux crèches familiales.

** Ayant plus de 10'000 habitants: Carouge, Lancy, Meyrin, Onex, Thônex, Vernier et Versoix.

*** Le Nid (Meyrin, Cointrin, Mandement), Koala (Thônex, Chêne-Bourg, Campagne rive gauche du lac), Club M'aide (Bernex, Confignon), Les Poussins (Carouge, Troinex, Veyrier, Plan-les-Ouates), Supernounou (Versoix).

Graphique 8 : Répartition des familles d'accueil selon leur collaboration avec les associations et le lieu de domicile (chiffres provisoires)



Source : ELP/SPJ/DIP.

Les familles d'accueil et leur collaboration avec des associations

Depuis 1992, la gestion de l'accueil familial à la journée a progressivement été reprise par des associations privées. Le Service de protection de la jeunesse du DIP se charge de la délivrance de l'autorisation précédée d'une enquête, ainsi que de la surveillance des familles d'accueil. Outre les familles d'accueil agréées qui travaillent de manière indépendante, les autres sont en lien avec des structures de coordination pour ce qui concerne les demandes de placement:

1. Familles d'accueil engagées par une crèche familiale (non prises en compte dans cet état des lieux)

Deux crèches familiales subventionnées et localisées en Ville de Genève (*La Pastourelle* – 1992 et *La Flottille* – 1994) recrutent et engagent des mères d'accueil, appelées assistantes de crèche. Elles leur assurent une formation et accueillent régulièrement les enfants placés à la crèche sous la responsabilité de personnel éducatif qualifié. La gestion du placement est à la charge de la directrice de la crèche familiale, la tarification est établie selon le revenu des parents comme dans les autres crèches subventionnées par la Ville.

2. Familles d'accueil collaborant avec une association

Depuis mars 1995, cinq associations de coordination de l'accueil familial ont vu le jour : *Koala*, *Le Nid*, *Club M'aide*, *Poussins* et *Supernounou*. Elles s'occupent de l'interface entre familles d'accueil et familles « placeuses », gèrent l'aspect financier (médiation entre les familles) et assurent également la prospection et la surveillance des familles d'accueil. Des coordinatrices assurent la gestion.

3. Familles d'accueil en lien avec Pro Juventute

Depuis octobre 1996, Pro Juventute assure la gestion du placement familial chez les mères d'accueil agréées par le Service de protection de la jeunesse, à l'exclusion des assistantes de crèche et des mères d'accueil collaborant avec une association. Il a pour mission également de délivrer une formation à l'ensemble des mères d'accueil du canton de Genève, y compris celles qui sont regroupées dans les réseaux associatifs. Il est tenu enfin de développer et soutenir le réseau associatif des mères d'accueil.

Section 2

Besoin d'accueil institutionnel

Estimation du nombre de places manquantes dans le canton de Genève en 2001

Besoin d'accueil institutionnel

Estimation du nombre de places manquantes dans le canton de Genève en 2001

Résumé

On estime qu'en 2001, sur les 18'867 enfants résidant dans le canton de Genève âgés de 0 à 3 ans¹⁴, environ 12'000 d'entre eux avaient besoin d'être accueillis dans une Institution de la petite enfance (crèche, jardin d'enfants ou garderie). 7'600 d'entre eux ont été effectivement accueillis mais on estime qu'environ 4'300 enfants n'ont pu obtenir satisfaction à leur demande d'accueil (1'800 résidant en Ville de Genève et 2'500 résidant dans les autres communes du canton).

Compte tenu du nombre d'enfants accueillis en moyenne par place existante (1,4 enfant par place de crèche et 2,3 enfants par place de jardin d'enfants ou garderie), on peut considérer qu'il manque pour l'ensemble du canton 2'500 à 2'800 places dans les institutions de la petite enfance pour satisfaire les besoins des enfants de 0 à 3 ans : 1'200 places en Ville de Genève (essentiellement des places de crèche) et 1'300 à 1'600 places (selon le scénario retenu) dans les autres communes du canton.

Synthèse des besoins d'accueil institutionnel de la petite enfance dans le canton de Genève en 2001

	<i>estimations</i>		
	Ville de Genève	Autres communes	Ensemble du canton
Nombre d'enfants résidants âgés de 0-3 ans	7'261	11'606	18'867
Nombre d'enfants 0-3 ans ayant un besoin d'accueil institutionnel (satisfait ou non)	4'600	7'300	11'900
Nombre d'enfants 0-3 ans accueillis en institution de la petite enfance	2'800	4'800	7'600
- en crèche	1'800	1'900	3'700
- en jardin d'enfants ou garderie	1'000	2'900	3'900
Nombre d'enfants restant à accueillir	1'800	2'500	4'300
Nombre de places manquantes	1'200	1'300 à 1'600	2'500 à 2'800
- en crèche	1'100	650 à 1'300	1'750 à 2'400
- en jardin d'enfants ou garderie	100	300 à 650	400 à 750

Remarque

Cette estimation est réalisée à partir des informations disponibles relatives au nombre d'enfants inscrits en institutions de la petite enfance et à la demande exprimée auprès des IPE subventionnées non satisfaite. Elle ne tient pas compte des capacités d'accueil en famille d'accueil qui peut selon son importance modifier sensiblement les besoins d'accueil en structure collective dans les différentes communes.

Estimer le nombre de places manquantes à partir des enfants inscrits et des enfants demandeurs non satisfaits correspond au besoin à un moment t. Il est probable que la création de nouvelles places de crèches génère mécaniquement un afflux de nouvelles demandes, les femmes y voyant la possibilité de modifier leur situation actuelle d'activité professionnelle liée au manque de places d'accueil (reprise, augmentation du temps d'activité) ou de changer leur mode de garde.

¹⁴ Voir annexe 1/A, Champ de population.

Introduction

On considère que le nombre d'enfants ayant un **besoin d'accueil** en institutions de la petite enfance (IPE) se compose des enfants accueillis en IPE subventionnées ou non par la Ville de Genève (besoin satisfait) et des enfants demandeurs¹⁵ qui n'ont pas obtenu de place (besoin non satisfait).

Pour évaluer le besoin d'accueil de la petite enfance sur l'ensemble du canton de Genève, on a, dans un premier temps, estimé la part des enfants de 0 à 3 ans résidant en Ville de Genève qui ont un besoin d'accueil en IPE (satisfait ou non), puis on a extrapolé ces résultats aux enfants de 0-3 ans résidant dans les autres communes du canton. Le manque de places d'IPE est calculé par différence entre le besoin estimé et l'offre proposée.

Partie I : Situation en Ville de Genève

Au 31 décembre 2001, 7'261 enfants de 0 à 3 ans résidaient en Ville de Genève (tableau A1 annexe 2/A). On estime que fin 2001, environ **2'800 enfants de 0 à 3 ans**, résidaient en Ville de Genève et fréquentaient une IPE située sur le territoire de la ville ou à l'extérieur de celle-ci (1'800 en crèche et 1'000 en jardin d'enfant ou garderie) (tableau A8 annexe 2/E).

Durant l'année 2001, 4'480 demandes de places ont été adressées aux IPE subventionnées par la Ville de Genève (3'570 en crèche et 910 en jardin d'enfants ou garderie). Seules 1'780 demandes ont pu être satisfaites compte tenu du renouvellement des effectifs (« flux entrant ») : 1'120 demandes de places en crèche et 660 demandes de places en jardin d'enfants et garderie (tableau A10 annexe 2/E).

Parmi les 2'700 enfants n'ayant pas pu être accueillis (2'450 en crèche et 250 en jardin d'enfants ou garderie), on estime qu'environ **1'800 enfants de 0-3 ans** résidaient en Ville de Genève (1'600 enfants demandeurs d'une place en crèche et 200 enfants demandeurs d'une place en jardin d'enfants ou garderie) (hypothèse 1 annexe 1/C ; tableau A10 annexe 2/E).

En additionnant les utilisateurs et les « demandeurs non satisfaits »¹⁶, on estime que **4'600 enfants de 0-3 ans résidant en Ville de Genève ont un besoin d'accueil (satisfait ou non)** dans une crèche, un jardin d'enfants ou une garderie, soit environ 63% de l'ensemble des enfants de 0-3 ans résidant en Ville de Genève.

Compte tenu du fait qu'une place de crèche permet d'accueillir en moyenne 1,4 enfant et qu'une place en jardin d'enfants ou garderie permet d'accueillir 2,3 enfants (hypothèse 2, annexe 1/C), alors on estime que pour répondre aux besoins non satisfaits il manque en Ville de Genève environ **1'200 places** (1'100 places de crèche et 100 places de jardin d'enfants ou garderies).

Tableau 7 : Enfants de 0-3 ans résidant en Ville de Genève ayant un besoin d'accueil en IPE en 2001

	Crèche	JEGA	Total
Nombre d'enfants accueillis *	1'800	1'000	2'800
Nombre d'enfants demandeurs non satisfaits**	1'600	200	1'800
Total enfants ayant un besoin d'accueil	3'400	1'200	4'600
<i>En % du nombre d'enfants résidents</i>	<i>47%</i>	<i>16%</i>	<i>63%</i>
Nombre de places manquantes	1'100	100	1'200

Source : estimation SRED.

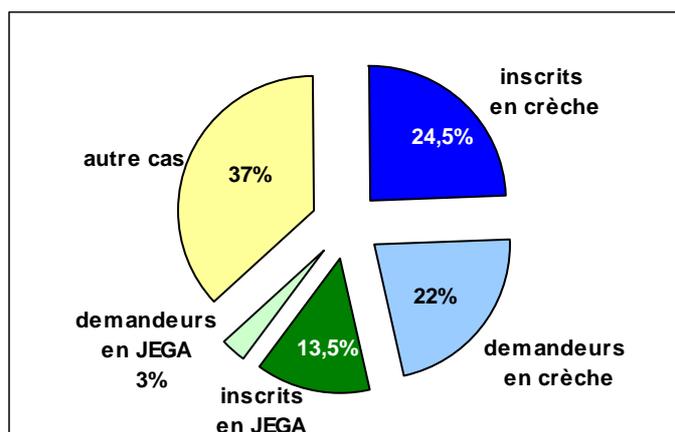
* Dans des IPE subventionnées ou non, localisées ou non en Ville de Genève.

** Auprès d'IPE subventionnées par la Ville de Genève.

¹⁵ On ne connaît que les demandes adressées aux IPE subventionnées par la Ville de Genève (annexe 1/B, Sources à disposition et difficultés).

¹⁶ Ce nombre est certainement sous-estimé puisque l'on ignore le volume de la demande adressée à des IPE non subventionnées par la Ville de Genève.

Graphique 9 : Ventilation des enfants de 0-3 ans résidant en Ville de Genève selon leur inscription et leur demande en IPE - 2001



Source : estimation SRED, année 2001.

Remarque : La catégorie « autre cas » inclut les enfants gardés par leurs parents ou une personne rémunérée, ceux inscrits dans un jardin d'enfants d'école privée, mais aussi les « demandeurs » auprès d'IPE non subventionnées par la Ville de Genève, située en ville ou à l'extérieur de celle-ci.

Remarque

Cette estimation du nombre de places manquantes repose sur la situation existante dans les IPE par la Ville de Genève, à savoir qu'elles accueillent des enfants ne résidant pas en Ville de Genève. Si l'on considère qu'un enfant résidant hors de la Ville de Genève a le même temps de présence qu'un enfant résidant en Ville de Genève, alors on peut estimer que le nombre de places se ventile de la même façon que les usagers : 27,5% des places de crèche et 17% des places de jardin d'enfants et garderie de la Ville de Genève – soit environ 500 places de crèche et 100 places de jardin d'enfants et garderie – sont utilisées par des enfants de 0-3 ans résidant hors de la Ville de Genève.

Cette estimation du nombre de places manquantes suppose que l'accueil actuel ne se modifie pas pour le stock (les enfants ne résidant pas en Ville de Genève et déjà inscrits restent inscrits notamment parce que ces places peuvent correspondre à des réservations d'entreprises) mais que les enfants qui bénéficieraient des nouvelles places résident tous en Ville de Genève.

Partie II : Extrapolation aux autres communes du canton de Genève

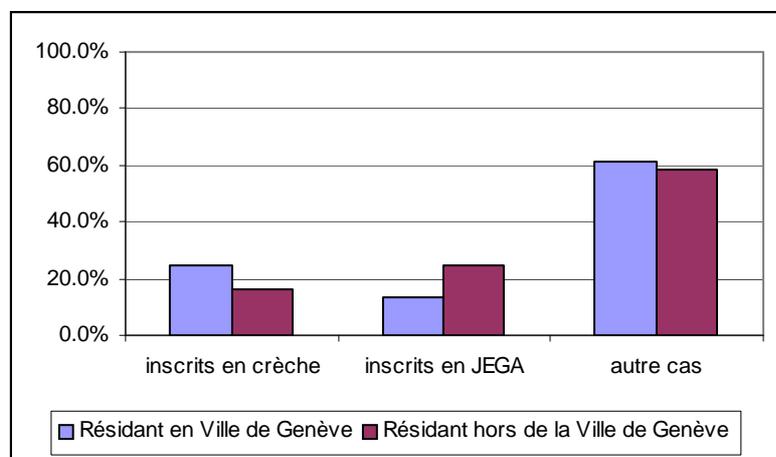
11'606 enfants de 0 à 3 ans résidaient dans les autres communes du canton de Genève au 31 décembre 2001 (tableau A1, annexe 2/A). Si les familles domiciliées hors de la Ville de Genève ont le même comportement que celles qui résident en Ville de Genève, notamment en matière d'activité féminine (hypothèse 3 annexe 1/C) alors on peut estimer que 63% des enfants de 0-3 ans, soit **7'300 enfants de 0-3 ans domiciliés**, y ont un besoin de garde collective.

4'800 enfants du canton âgés de 0 à 3 ans et résidant à l'extérieur de la Ville de Genève étaient accueillis dans une IPE fin 2001 (tableau A8, annexe 2/E). Par différence, on estime donc qu'il manque des places d'accueil pour **2'500 enfants** résidant hors de la Ville de Genève.

Comparativement à ceux résidant en Ville de Genève, les enfants de 0-3 ans résidant dans les autres communes du canton sont beaucoup plus souvent inscrits en jardin d'enfants ou garderie. Les proportions d'inscrits sont inversées entre crèches et jardins d'enfants/garderies¹⁷ (graphique 10). 1'900 enfants sont inscrits dans une crèche, située hors ou en Ville de Genève (16,5% des enfants résidant dans ces communes et 40% des enfants inscrits en IPE) et 2'900 sont inscrits dans un jardin d'enfants ou une garderie (25% des enfants résidant dans ces communes et 60% des enfants inscrits en IPE).

Cette situation est évidemment liée à l'offre d'accueil. Comme on a pu le voir précédemment, comparativement à la Ville de Genève, il y a peu de places de crèche offertes dans les autres communes du canton (section 1, partie I) et les parents s'adaptent d'une manière ou d'une autre à cette réalité. Il est probable que si des places de crèches étaient créées, il y aurait une modification de la ventilation des inscriptions entre les deux types d'institutions de la petite enfance.

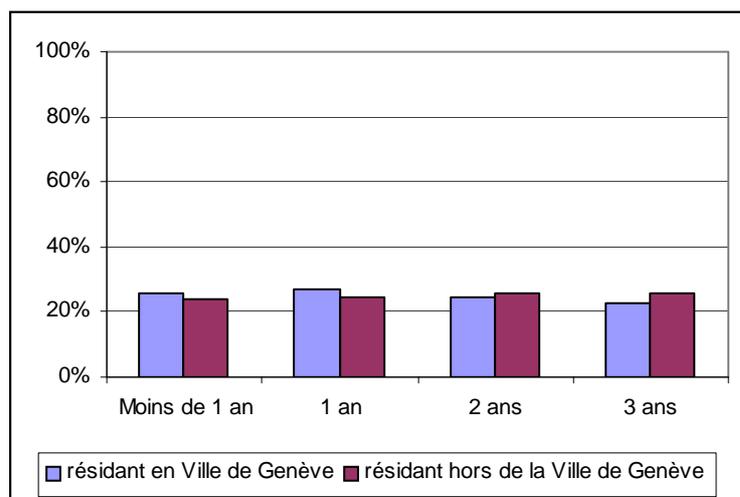
Graphique 10 : Ventilation des enfants de 0-3 ans du canton de Genève selon leur inscription dans les IPE et leur domicile, en 2001



Source : Groupe ELP/SPJ/DIP.

La structure de la population infantine, sans être fondamentalement différente, n'est pas tout à fait la même en Ville de Genève et dans les autres communes du canton : il y a proportionnellement légèrement moins de bébés dans les autres communes du canton qu'en Ville de Genève (graphique 11). Le besoin en crèches n'est donc pas forcément strictement identique à celui de la Ville de Genève. On a donc envisagé deux scénarios pour tenter de mesurer le nombre de places nécessaires dans chaque type de structure (crèche, jardin d'enfants et garderie).

¹⁷ On ne peut donc pas estimer indépendamment pour le canton, d'une part le nombre de places de crèche manquantes puis d'autre part le nombre de places de jardins d'enfants/garderies comme si toutes choses étaient égales par ailleurs. Cela reviendrait à inclure parmi des utilisateurs potentiels de crèches des enfants inscrits en jardins d'enfants/garderies dont les besoins de garde sont donc satisfaits. Cela gonflerait artificiellement le besoin de places manquantes dans le canton.

Graphique 11 : Ventilation des enfants de 0-3 ans selon leur domicile et leur âge au 31 octobre 2001

Source : BDS/SRED.

Scénario 1 : les enfants de 0-3 ans résidant à l'extérieur de la Ville de Genève qui sont des utilisateurs potentiels d'IPE ont besoin des mêmes types de structures (crèche, jardin d'enfants ou garderie) que ceux qui sont déjà accueillis dans ces communes.

Les 2'500 enfants supplémentaires à accueillir se ventilent en 1'000 enfants environ à accueillir en crèche (40%), et 1'500 enfants à accueillir en jardin d'enfants ou garderie (60%).

Compte tenu du nombre d'enfants accueillis par place (annexe 1/C, hypothèse 2), on peut estimer qu'il **manque environ 1'300 places (650 places en crèche et 650 places en jardin d'enfants ou garderie)** pour satisfaire les besoins des enfants de 0 à 3 ans résidant à l'extérieur de la Ville de Genève (tableau 8).

Scénario 2 : les enfants de 0-3 ans résidant à l'extérieur de la Ville de Genève qui sont des utilisateurs potentiels d'IPE ont besoin des mêmes types de structures (crèche, jardin d'enfants ou garderie) que ceux qui sont accueillis ou demandeurs en Ville de Genève.

Les 2'500 enfants supplémentaires à accueillir se ventilent en 1'850 enfants à accueillir en crèche (74%) et 650 enfants à accueillir en jardin d'enfant/garderie (26%).

Compte tenu du nombre d'enfants accueillis par place, on peut estimer qu'il **manque environ 1'600 places (1'300 places en crèche et 300 places en jardin d'enfants ou garderie)** pour satisfaire les besoins des enfants de 0 à 3 ans résidant à l'extérieur de la Ville de Genève (tableau 8).

Tableau 8 : Enfants de 0-3 ans résidant hors de la Ville de Genève ayant un besoin d'accueil en IPE en 2001

	Crèche	JEGA	Total
Total enfants ayant un besoin d'accueil			7'300
Nombre d'enfants accueillis *	1'900	2'900	4'800
<i>Scénario 1</i>			
Nombre d'enfants restant à accueillir	1'000	1'500	2'500
Nombre de places manquantes	650	650	1'300
<i>Scénario 2</i>			
Nombre d'enfants restant à accueillir	1'850	650	2'500
Nombre de places manquantes	1'300	300	1'600

Source : estimation SRED.

* Dans des IPE subventionnées ou non, localisées ou non en Ville de Genève.

Annexe 1

Compléments méthodologiques

A. Champ de population

B. Sources à disposition et difficultés

C. Hypothèses utilisées dans la section 2

A. Champ de population

La population concernée par l'accueil de la petite enfance est constituée des jeunes enfants non encore scolarisés. On se limite ici aux enfants âgés de 0 à 3 ans au 31 octobre 2001, car à 4 ans déjà, les enfants sont majoritairement scolarisés et sortent alors du champ des institutions de la petite enfance (IPE). Tous les enfants âgés d'au moins 4 ans le 31 octobre peuvent en effet entrer à l'école dans le 1^{er} degré du cycle élémentaire (ex-1^{ère} enfantine). Les parents utilisent massivement cette possibilité puisqu'en 2001 c'était le cas de 94%¹⁸ des enfants ayant eu 4 ans avant le 31 octobre 2001.

Dans toute l'analyse, les 0-3 ans correspondent aux enfants résidant dans le canton en fin d'année 2001 (selon l'état au 31 décembre de la base de données de l'Office cantonal de la population – OCP) nés entre le 1^{er} novembre 1997 et le 31 octobre 2001.

Le nombre d'enfants de 0 à 3 ans résidant dans le canton est connu et exhaustif. Pour ce qui concerne les enfants inscrits dans les IPE ou les demandeurs de place dans les IPE, les effectifs d'enfants âgés de 0-3 ans sont estimés (voir B).

B. Sources à disposition et difficultés

- 1. Population résidante dans le canton de Genève

Source : OCP.

- 2. Recensement des institutions de la petite enfance dans le canton de Genève

Données individuelles exhaustives (source : Groupe ELP/SPJ/DIP; enquête administrative auprès des IPE novembre 2000; actualisation partielle 2001).

Entre 2000 et 2001, il n'y a pas eu d'ouverture ou de fermeture d'institution, ni de changement de capacité d'accueil (nombre de places). Il y a eu par contre un changement de statut juridique pour 3 crèches et 4 jardins d'enfants/garderies (municipalisation par la commune de Vernier). En janvier 2002, une crèche située en Ville de Genève a augmenté sa capacité d'accueil de 20 places qui ne sont pas prise en compte dans cet état des lieux.

- 3. Recensement des familles d'accueil agréées dans le canton de Genève

Source : Groupe ELP/SPJ/DIP; enquête administrative auprès des IPE novembre 2001.

Les familles d'accueil peuvent accueillir des enfants âgés entre 0 et 12 ans. En l'absence d'informations permettant une estimation plus fine, on a ventilé l'ensemble des places offertes selon la répartition observée des enfants accueillis entre « enfants non scolarisés ou de moins de 4 ans » et « enfants scolarisés ». Ces chiffres sont des ordres de grandeur, permettant avant tout de saisir l'ampleur de l'accueil familial pour la petite enfance.

- 4. Recensement des enfants dans les institutions de la petite enfance, canton de Genève

- Effectifs exhaustifs agrégés (source : Groupe ELP/SPJ/DIP; enquête administrative auprès des IPE novembre 2000; actualisation partielle 2001).

- Données individuelles non exhaustives (source : BDS/SRED, état au 31/12/2001).

On fait l'hypothèse que le recueil non exhaustif des informations dans la BDS (via les « fiches élèves ») ne biaise pas la structure de celles-ci et qu'elles sont suffisamment fiables pour s'appuyer sur les ventilations par âge, domicile¹⁹, etc. On utilise la structure BDS pour ventiler les effectifs exhaustifs recueillis par le Groupe EL/SPJ et estimer le nombre d'enfants inscrits en IPE et âgés de 0 à 3 ans selon leur lieu de résidence.

¹⁸ Source BDS/OCP.

¹⁹ La comparaison du recensement BDS en 1997 relatif aux enfants présents dans les IPE avec les informations exhaustives recueillies par le groupe ELP la même année a montré que le recueil BDS n'était pas exhaustif, mais qu'il n'y avait pas de biais important dans sa structure par âge (« Système d'enseignement et de formation genevois, ensemble d'indicateurs », page 230).

- 5. Enfants demandeurs d'une place en IPE subventionnées par la Ville de Genève

Effectifs estimés et agrégés (source : enquête sur la demande exprimée auprès des IPE subventionnées par la Ville de Genève/OPE, 2001).

Le volume de la demande non satisfaite est calculé déduction faite des demandes multiples déposées pour un même enfant.

Le flux des demandes est enregistré tout au long de l'année, mais compte tenu du fait que les parents ne font qu'une demande par année et que les entrées se font essentiellement en septembre, on peut considérer qu'en fin 2001 on est en présence d'un « stock » de demandes non satisfaites que l'on peut rapprocher du « stock » d'enfants inscrits.

Par ailleurs, il manque les informations relatives à la demande adressée aux IPE non subventionnées par la Ville de Genève (situées sur le territoire de la Ville ou à l'extérieur). Compte tenu des différences tarifaires pouvant exister entre IPE subventionnées et IPE non subventionnées, il est difficile d'estimer cette demande à partir de ce qui est observé pour les IPE subventionnées. La demande ne peut donc être mesurée qu'imparfaitement.

Enfin, la demande exprimée auprès des IPE n'est pas exactement représentative du besoin réel des parents. Une partie non mesurable de la demande potentielle n'est vraisemblablement pas exprimée compte tenu de la pénurie de place connue par les parents. En période de pénurie, les parents peuvent en effet avoir des stratégies opposées : multiplier les demandes auprès de différentes institutions ou au contraire se tourner immédiatement vers d'autres modes de garde (mamans de jour déclarées ou non, interruption ou réduction d'activité...).

C. Hypothèses utilisées dans la section 2

Hypothèse 1 : Part des demandes de places adressées aux IPE subventionnées par la Ville de Genève provenant de 0-3 ans résidant en Ville de Genève

Les enfants résidant en Ville de Genève représentent 68% des demandeurs de places auprès des crèches subventionnées par la Ville de Genève et 73% de leurs utilisateurs. Pour les jardins d'enfants ou garderies, les résidants représentent respectivement 86% des demandeurs et 90% des utilisateurs. Ce décalage est cohérent avec le fait que la Ville de Genève impose aux IPE subventionnées de donner la préférence aux enfants résidant en Ville de Genève. On considère que les résidants en Ville de Genève voient toujours leurs demandes de places acceptées dans les mêmes proportions. Dans le cas des crèches par exemple, puisque les résidants représentent 73% des utilisateurs, on considère qu'ils représentent 73% du « stock » (enfants déjà inscrits) et 73% du « flux entrant » d'enfants...

Les demandes adressées aux institutions peuvent, dans l'absolu, concerner des enfants âgés de 0 à 4 ans. Cependant, à quelques unités près, la quasi totalité des demandes concerne une entrée souhaitée entre 0 et 3 ans inclus.

3'570 demandes de places de crèches ont été déposées durant l'année 2001 (dont 2'420 provenant de résidants en Ville de Genève). Parmi elles 1120 demandes ont été satisfaites (le flux entrant) qui se décomposeraient en 820 demandes provenant d'enfants résidant en Ville de Genève (73%) et 300 demandes provenant de non résidants (27%) (tableau A10 annexe 2/E).

On peut alors estimer que $2'420 - 820 = 1'600$ **enfants de 0 à 3 ans résidant en Ville de Genève n'ont pu obtenir de place en crèche** à la suite de leur demande (soit un taux d'insatisfaction d'environ 66%).

De la même façon, c'est $800 - 600 = 200$ **enfants de 0 à 3 ans résidant en Ville de Genève qui n'ont pu obtenir une place dans les jardins d'enfants ou garderies.**

Hypothèse 2 : nombre d'enfants accueillis par place supplémentaire

Tous les enfants ne fréquentent pas les crèches, jardins d'enfants ou garderies à temps complet. Fin 2001, 3'951 enfants sont inscrits dans les crèches du canton pour 2'810 places effectives. Cela signifie qu'une place de crèche permet d'accueillir en moyenne 1,4 enfant. Le ratio est de 2,3 enfants par place d'accueil dans les jardins d'enfants ou garderies.

On fait l'hypothèse que **les demandeurs non satisfaits ont besoin du même temps de garde que les enfants accueillis**. Une place supplémentaire en crèche permettrait d'accueillir 1,4 enfant en plus et une place supplémentaire en jardin d'enfant permettrait d'accueillir 2,3 enfants en plus.

Ces ratios sont retenus pour les IPE de la Ville de Genève, comme pour celles des autres communes.

Hypothèse 3 : Besoin de garde à l'extérieur de la Ville de Genève

On fait l'hypothèse que le taux – et temps – d'activité des femmes ayant des enfants âgés de 0 à 3 ans sont identiques en Ville de Genève et dans le reste du canton. Cela signifie que les familles ont les mêmes besoins de garde pour leurs enfants de 0-3 ans, qu'elles résident en ville de Genève ou dans les autres communes du canton. Par conséquent, la même proportion d'enfants de 0 à 3 ans nécessite un accueil en structure collective.

Annexe 2

Tableaux complémentaires

A. Population infantine résidante :

- Canton (tableau A1)
- Communes (tableau A2)

B. Localisation géographique des institutions de la petite enfance, canton de Genève (carte)

C. Offre d'accueil institutionnel :

- Nombre d'institutions de la petite enfance et de places par commune (tableau A3)
- Nombre de places par groupe d'âge et par commune (tableau A4)
- Taux d'offre de places par commune (tableau A5)

D. Offre d'accueil familial :

- Nombre de places et d'enfants dans les familles d'accueil agréées par commune (tableau A6)
- Nombre de familles d'accueil agréées selon leur collaboration avec des associations (tableau A7)

E. Besoin d'accueil institutionnel :

- Nombre d'enfants inscrits dans des institutions de la petite enfance (tableau A8)
- Domicile des demandeurs et des utilisateurs de places dans les institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève (tableau A9)
- Demandeurs de places satisfaits et non satisfaits dans les institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève selon leur domicile (tableau A10)

A. Population enfantine résidente

En 2001, il y avait dans le canton de Genève **18'870 enfants âgés de moins de 4 ans** au 31 octobre (0-3 ans d'âge scolaire). Parmi eux, 38% résident en Ville de Genève, 34% dans les sept autres communes de plus de 10'000 habitants (communes-villes), le reste résidant dans les trente-sept autres communes de moins de 10'000 habitants que compte l'ensemble du canton (voir le détail par commune, tableau A2).

Les enfants de moins de 4 ans représentent 4,5% de la population totale résidente dans le canton de Genève. Cette part est moins importante en Ville de Genève (4,0%) que dans les autres communes du canton (4,8%) (voir le détail par commune, tableau A2).

Tableau A1: Population résidente de 0-3 ans (âge scolaire au 31 octobre) selon les communes, canton de Genève, 2001

	0-3 ans		Population totale		Part des 0-3 ans
	nombre	en %	nombre	en %	en %
Ville de Genève	7'261	38%	179'437	43%	4.0
Autres communes	11'606	62%	240'213	57%	4.8
<i>dont communes-villes *</i>	6'403	34%	133'958	32%	4.8
<i>dont autres</i>	5'203	28%	106'255	25%	4.9
Ensemble du canton	18'867	100%	419'650	100%	4.5

Source : OCP.

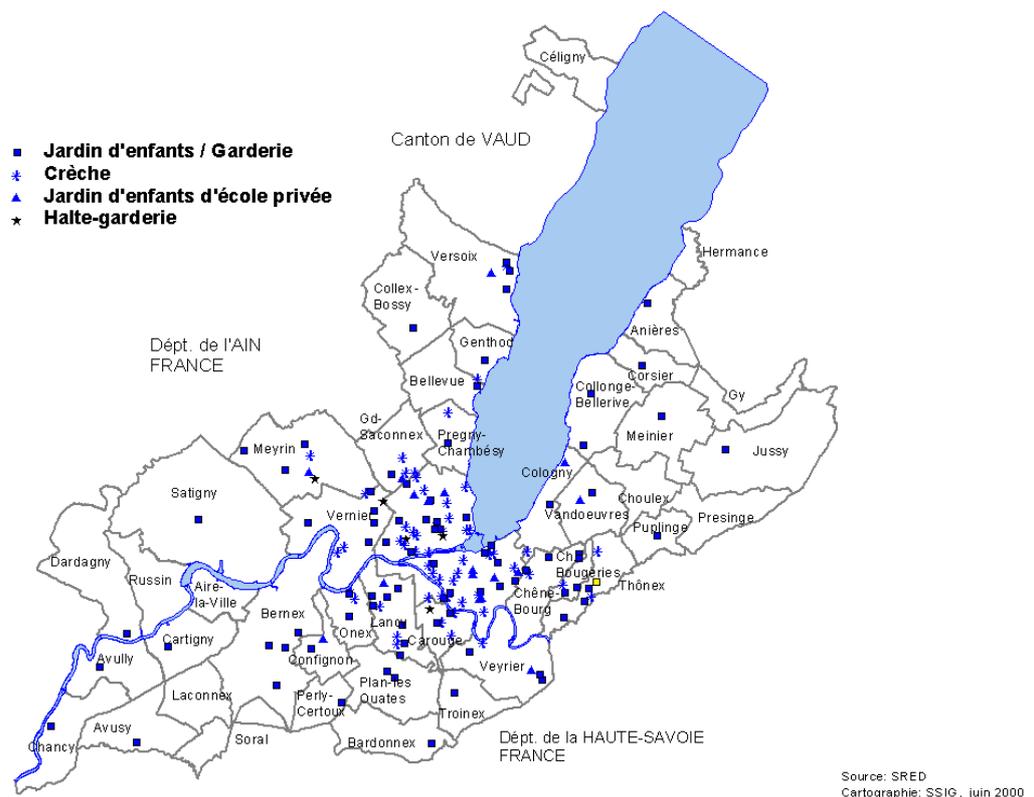
* Ayant plus de 10'000 habitants: Carouge, Lancy, Meyrin, Onex, Thônex, Vernier et Versoix.

Tableau A2 : Population résidente de 0-3 ans (âge scolaire au 31 octobre) par commune, canton de Genève, 2001

	Population résidente totale	Population par âge				Total (0-3 ans)	Part des 0-3 ans en %
		0 an	1 an	2 ans	3 ans		
Genève-Ville	179'437	1'856	1'954	1'783	1'668	7'261	4.0
Communes-villes	133'958	1'532	1'606	1'654	1'611	6'403	4.8
Carouge	17'929	189	228	219	203	839	4.7
Lancy	25'864	345	308	323	308	1'284	5.0
Meyrin	19'965	185	231	232	250	898	4.5
Onex	16'579	187	188	187	193	755	4.6
Thônex	12'914	133	152	152	152	589	4.6
Vernier	29'717	365	366	404	352	1'487	5.0
Versoix	10'990	128	133	137	153	551	5.0
Autres	106'255	1'190	1'291	1'331	1'391	5'203	4.9
Aire-la-Ville	713	5	5	10	15	35	4.9
Anières	2'072	25	31	34	28	118	5.7
Avully	1'753	29	25	33	26	113	6.4
Avusy	1'196	11	18	25	19	73	6.1
Bardonnex	2'100	19	26	29	25	99	4.7
Bellevue	1'874	15	14	15	21	65	3.5
Bernex	8'758	92	98	106	109	405	4.6
Cartigny	799	10	15	9	10	44	5.5
Céligny	637	8	14	13	10	45	7.1
Chancy	907	15	19	12	23	69	7.6
Chêne-Bougeries	9'745	86	95	91	106	378	3.9
Chêne-Bourg	7'452	105	108	81	107	401	5.4
Choulex	964	11	7	11	10	39	4.0
Collex-Bossy	1'324	15	17	17	11	60	4.5
Collonge-Bellerive	6'514	63	79	84	95	321	4.9
Cologny	4'840	35	55	54	52	196	4.0
Confignon	3'060	28	25	37	35	125	4.1
Corsier	1'688	19	20	24	13	76	4.5
Dardagny	1'298	25	13	14	23	75	5.8
Genthod	2'270	22	22	28	30	102	4.5
Grand Saconnex	8'501	99	106	92	99	396	4.7
Gy	374	1	5	5	7	18	4.8
Hermance	812	9	14	7	11	41	5.0
Jussy	1'187	13	8	12	19	52	4.4
Laconnex	536		3	6	6	15	2.8
Meinier	1'692	17	25	19	25	86	5.1
Perly-Certoux	2'731	34	34	43	27	138	5.1
Plan-les-Ouates	7'242	109	101	103	117	430	5.9
Pregny-Chambesey	3'046	25	26	25	33	109	3.6
Presinge	613	2	5	5	4	16	2.6
Puplinge	2'108	27	34	18	22	101	4.8
Russin	386	1	3	4	2	10	2.6
Satigny	2'798	32	43	61	56	192	6.9
Soral	626	9	4	7	13	33	5.3
Troinex	2'091	32	35	38	27	132	6.3
Vandoeuvres	2'400	31	31	39	38	139	5.8
Veyrier	9'148	111	108	120	117	456	5.0
TOTAL CANTON	419'650	4'578	4'851	4'768	4'670	18'867	4.5

Source: OCP.

B. Localisation des institutions de la petite enfance, canton de Genève, 2001



C. Offre d'accueil institutionnel

Tableau A3: Nombre d'institutions de la petite enfance et de places par commune, canton de Genève, 2001

	Nombre d'institutions				Nombre de places d'accueil			
	Crèches	JEGA	JE écoles privées	Total	Crèches	JEGA	JE écoles privées	Total
Genève-Ville	39	23	11	73	1'895	486	403	2'784
Communes-villes	15	26	3	44	610	559	39	1'208
Carouge	4	2		6	126	45		171
Lancy	3	6	1	10	124	104	10	238
Meyrin	1	3	1	5	90	157	7	254
Onex	2	3		5	83	34		117
Thônex	1	4		5	44	73		117
Vernier	3	5		8	103	97		200
Versoix	1	3	1	5	40	49	22	111
Autres	9	45	4	58	305	803	150	1'258
Aire-la-Ville								
Anières		1		1		26		26
Avully		1		1		14		14
Avusy		1		1		12		12
Bardonnex		1		1		16		16
Bellevue	1	1		2	28	15		43
Bernex		4		4		62		62
Cartigny		1		1		15		15
Céligny								
Chancy		1		1		17		17
Chêne-Bougeries		4		4		77		77
Chêne-Bourg	2	2		4	80	30		110
Choulex								
Collex-Bossy		1		1		18		18
Collonge-Bellerive		2		2		40		40
Cologny		1	1	2		17	63	80
Confignon	1	2	1	4	15	33	50	98
Corsier		1		1		26		26
Dardagny		1		1		17		17
Genthod		1		1		22		22
Grand-Saconnex	3	1		4	116	18		134
Gy								
Hermance								
Jussy		1		1		14		14
Laconnex								
Meinier		1		1		18		18
Perly-Certoux		1		1		16		16
Plan-les-Ouates	1	2		3	35	34		69
Pregny-Chambesey		1		1		16		16
Presinge								
Puplinge		3		3		46		46
Russin								
Satigny		1		1		45		45
Soral								
Troinex		1		1		25		25
Vandoeuvres		2	1	3		30	14	44
Veyrier	1	5	1	7	31	89	23	143
TOTAL CANTON	63	94	18	175	2'810	1'848	592	5'250

Source: ELP/SPJ/DIP

- JEGA: jardins d'enfants/garderies – JE écoles privées: jardins d'enfants d'écoles privées.
- Non compris 5 haltes-garderies avec 94 places, dont 3 en Ville de Genève avec 59 places, et 2 dans les communes-villes avec 35 places.
- Pour les JEGA, le nombre de places est une moyenne de la capacité d'accueil du matin et de l'après-midi. Par souci de simplification, les chiffres par commune sont ici arrondis à l'unité la plus proche. La somme des lignes n'est donc pas égale au total qui tient compte, lui, des décimales.

Tableau A4: Nombre de places par groupe d'âge et par commune, institutions de la petite enfance, canton de Genève, 2001

	Nombre de places par groupe d'âge (répartition approximative)											
	Crèches			JEGA			JE écoles privées			TOTAL		
	< 2 ans	2-3 ans	Total	< 2 ans	2-3 ans	Total	< 2 ans	2-3 ans	Total	< 2 ans	2-3 ans	Total
Genève-Ville	811	1'084	1'895	26	460	486	0	403	403	837	1'947	2'784
Communes-villes	250	360	610	46	513	559	0	39	39	296	912	1'208
Carouge	59	67	126		45	45				59	112	171
Lancy	53	71	124	20	84	104		10	10	73	165	238
Meyrin	38	52	90	20	137	157		7	7	58	196	254
Onex	33	50	83		34	34				33	84	117
Thônex	16	28	44		73	73				16	101	117
Vernier	31	72	103		97	97				31	169	200
Versoix	20	20	40	6	43	49		22	22	26	85	111
Autres	119	186	305	48	754	803	0	150	150	167	1'091	1'258
Aire-la-Ville												
Anières				3	23	26				3	23	26
Avully					14	14					14	14
Avusy				3	9	12				3	9	12
Bardonnex					16	16					16	16
Bellevue	20	8	28	1	14	15				21	22	43
Bernex					62	62					62	62
Cartigny					15	15					15	15
Céligny												
Chancy				3	14	17				3	14	17
Chêne-Bougeries					77	77					77	77
Chêne-Bourg	21	59	80		30	30				21	89	110
Choulex												
Collex-Bossy					18	18					18	18
Collonge-Bellerive				7	33	40				7	33	40
Cologny					17	17		63	63		80	80
Confignon	8	7	15	4	29	33		50	50	12	86	98
Corsier					26	26					26	26
Dardagny					17	17					17	17
Genthod					22	22				0	22	22
Grand-Saconnex	46	70	116		18	18				46	88	134
Gy												
Hermance												
Jussy					14	14					14	14
Laconnex												
Meinier					18	18					18	18
Perly-Certoux					16	16					16	16
Plan-les-Ouates	12	23	35	4	30	34				16	53	69
Pregny-Chambesey					16	16					16	16
Presinge												
Puplinge					46	46					46	46
Russin												
Satigny				9	36	45				9	36	45
Soral												
Troinex					25	25					25	25
Vandoeuvres				2	28	30		14	14	2	42	44
Veyrier	12	19	31	14	76	89		23	23	25	118	143
TOTAL CANTON	1'180	1'630	2'810	120	1'727	1'848	0	592	592	1'300	3'950	5'250

Source: ELP/SPJ/DLP

- JEGA: jardins d'enfants/garderies – JE écoles privées: jardins d'enfants d'écoles privées

- Non compris les haltes-garderies.

- Pour les JEGA, le nombre de places est une moyenne de la capacité d'accueil du matin et de l'après-midi. Par souci de simplification, les chiffres par commune sont ici arrondis à l'unité la plus proche. La somme des lignes n'est donc pas égale au total qui tient compte, lui, des décimales.

- Bien que les IPE fixent le plus souvent l'âge maximum d'admission à 4 ans, voire 5 ans, il y a relativement très peu d'enfants de 4 ans d'âge scolaire qui les fréquentent. C'est pourquoi, dans cette présentation de la capacité d'accueil par âge, nous jugeons plus pertinent de donner comme borne l'âge de 3 ans (inclus).

Tableau A5 : Taux d'offre de places en accueil institutionnel par commune, canton de Genève, 2001

	Nombre de places pour 100 résidents de 0-3 ans, par groupe d'âge (taux approximatif)								
	Crèches			Jardins d'enfants/garderies			Ensemble IPE		
	< 2 ans	2-3 ans	Total (0-3 ans)	< 2 ans	2-3 ans	Total (0-3 ans)	< 2 ans	2-3 ans	Total (0-3 ans)
Genève-Ville	21.3	31.4	26.1	0.7	25.1	12.3	22.0	56.5	38.4
Communes-villes	8.0	11.0	9.5	1.5	17.0	9.4	9.4	28.0	18.9
Carouge	14.1	15.9	15.0		10.7	5.4	14.1	26.5	20.4
Lancy	8.1	11.3	9.7	3.1	15.1	9.0	11.2	26.3	18.6
Meyrin	9.1	10.8	10.0	4.8	30.1	18.4	13.9	40.9	28.4
Onex	8.8	13.2	11.0		8.9	4.5	8.8	22.1	15.5
Thônex	5.6	9.2	7.5		24.0	12.4	5.6	33.2	19.9
Vernier	4.2	9.5	6.9		12.8	6.5	4.2	22.4	13.4
Versoix	7.7	6.9	7.3	2.3	22.4	12.9	10.0	29.3	20.1
Autres	4.8	6.8	5.9	2.0	33.4	18.4	6.8	40.2	24.3
Les chiffres <i>en italique</i> ne sont pas significatifs, car le nombre d'enfants résidents auquel est rapporté le nombre de places est inférieur à 100 individus. Par contre, les chiffres ombrés sont calculés sur une base de plus de 100 enfants résidents.									
Aire-la-Ville									
Anières				5.4	37.1	22.0	5.4	37.1	22.0
Avully					23.7	12.4		23.7	12.4
Avusy				9.2	20.5	16.0	9.2	20.5	16.0
Bardonnex					29.6	16.2		29.6	16.2
Bellevue	69.0	22.2	43.1	3.4	38.9	23.1	72.4	61.1	66.2
Bernex					28.8	15.3		28.8	15.3
Cartigny					78.9	34.1		78.9	34.1
Céligny									
Chancy				8.8	40.0	24.6	8.8	40.0	24.6
Chêne-Bougeries					39.1	20.4		39.1	20.4
Chêne-Bourg	9.9	31.4	20.0		16.0	7.5	9.9	47.3	27.4
Choulex									
Collex-Bossy					64.3	30.0		64.3	30.0
Collonge-Bellerive				4.9	18.4	12.5	4.9	18.4	12.5
Cologny					75.5	40.8		75.5	40.8
Confignon	15.1	9.7	12.0	7.5	109.7	66.4	22.6	119.4	78.4
Corsier					70.3	34.2		70.3	34.2
Dardagny					45.9	22.7		45.9	22.7
Genthod					37.9	21.6		37.9	21.6
Grand Saconnex	22.4	36.6	29.3		9.4	4.5	22.4	46.1	33.8
Gy									
Hermance									
Jussy					45.2	26.9		45.2	26.9
Laconnex									
Meinier					40.9	20.9		40.9	20.9
Perly-Certoux					22.9	11.6		22.9	11.6
Plan-les-Ouates	5.7	10.5	8.1	1.9	13.6	7.9	7.6	24.1	16.0
Pregny-Chambesey					27.6	14.7		27.6	14.7
Presinge									
Puplinge					115.0	45.5		115.0	45.5
Russin									
Satigny				12.0	30.8	23.4	12.0	30.8	23.4
Soral									
Troinex					38.5	18.9		38.5	18.9
Vandoeuvres				3.2	54.5	31.7	3.2	54.5	31.7
Veyrier	5.3	8.2	6.8	6.4	41.8	24.8	11.7	49.9	31.6
CANTON	12.5	17.3	14.9	1.3	24.7	13.0	13.8	41.9	27.9

Source: OCP; ELP/SPJ/DIP

- Dans les jardins d'enfants/garderies, sont compris les jardins d'enfants d'écoles privées ; non compris les haltes-garderies.

- Bien que les IPE fixent le plus souvent l'âge maximum d'admission à 4 ans, voire 5 ans, il y a relativement très peu d'enfants de 4 ans d'âge scolaire qui les fréquentent. C'est pourquoi, dans cette présentation du taux d'offre, nous jugeons plus pertinent de donner comme borne l'âge de 3 ans (inclus).

D. Offre d'accueil familial

Tableau A6 : Nombre de places et d'enfants accueillis dans les familles d'accueil de jour agréées par commune, canton de Genève, 2001 (chiffres provisoires)

	Nombre de places agréées (pour 0-12 ans)	Nombre d'enfants accueillis non scolarisés (0-3 ans)	Nombre d'enfants accueillis scolarisés	Total
Genève-Ville	280	160	110	270
Communes-villes	704	407	322	729
Carouge	73	45	44	89
Lancy	110	56	45	101
Meyrin	160	96	100	196
Onex	98	55	27	82
Thônex	87	58	40	98
Vernier	121	63	41	104
Versoix	55	34	25	59
Autres	332	206	166	372
Aire-la-Ville	3	3	2	5
Anières	4	0	0	0
Avully	5	3	2	5
Avusy	7	5	1	6
Bardonnex	10	7	2	9
Bellevue				
Bernex	40	22	16	38
Cartigny				
Céligny				
Chancy	1	0	0	0
Chêne-Bougeries	10	6	1	7
Chêne-Bourg	51	39	19	58
Choulex				
Collex-Bossy				
Collonge-Bellerive	16	9	1	10
Cologny				
Confignon	16	9	10	19
Corsier	3	4	2	6
Dardagny	15	5	14	19
Genthod	2	1	0	1
Grand-Saconnex	21	7	21	28
Gy				
Hermance				
Jussy				
Laconnex	1	0	4	4
Meinier	11	7	7	14
Perly-Certoux	14	4	2	6
Plan-les-Ouates	20	11	6	17
Pregny-Chambésy	7	4	6	10
Presinge	1	1	0	1
Puplinge	24	12	25	37
Russin	4	0	3	3
Satigny	15	19	4	23
Soral				
Troinex	5	1	6	7
Vandoeuvres	2	0	2	2
Veyrier	24	27	10	37
TOTAL CANTON	1'316	773	598	1'371

Source: ELP/SPJ/DIP

Non compris 47 familles d'accueil engagées dans deux crèches familiales.

Tableau A7: Nombre de familles d'accueil agréées selon leur collaboration avec des associations, canton de Genève, 2001 (chiffres provisoires)

En collaboration avec:	En activité	Disponibles	Activité en suspens	Total
Pro Juventute	251	30	21	302
Pro Juventute et une autre association	31	7	2	40
Le Nid <i>Meyrin, Cointrin, Mandement</i>	71	9	7	87
Koala <i>Thônex, Chêne-Bourg, Campagne rive gauche du lac</i>	56	7	12	75
Club M'aide <i>Bernex, Confignon</i>	15	-	4	19
Poussins <i>Carouge, Troinex, Veyrier, Plan-les-Ouates</i>	15	1	1	17
Supernounou <i>Versoix</i>	14	2	-	16
Sans collaboration déclarée	48	2	21	77
Total	501	64	68	633

Source : ELP/SPJ/DIP

Non compris 47 familles d'accueil engagées dans deux crèches familiales.

E. Besoin d'accueil institutionnel

Tableau A8 : Nombre d'enfants inscrits dans les institutions de la petite enfance, canton de Genève, 2001

	IPE en Ville de Genève			IPE hors Ville de Genève			Ensemble canton		
	Crèche	JEGA**	Total	Crèche	JEGA**	Total	Crèche	JEGA**	Total
Enfants inscrits en IPE	2'568	1'131	3'699	1'383	3'087	4'470	3'951	4'218	8'169
<i>En %</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>	<i>100,0</i>
Dont 0-3 ans résident en Ville de Genève *	1'728	889	2'617	101	96	197	1'829	985	2'814
<i>En %</i>	<i>67,3</i>	<i>78,6</i>	<i>70,7</i>	<i>7,3</i>	<i>3,1</i>	<i>4,4</i>	<i>46,3</i>	<i>23,3</i>	<i>34,4</i>
Dont 0-3 ans résident hors Ville de Genève *	706	192	898	1'198	2'707	3'905	1'904	2'899	4'803
<i>En %</i>	<i>27,5</i>	<i>17,0</i>	<i>24,3</i>	<i>86,6</i>	<i>87,7</i>	<i>87,3</i>	<i>48,2</i>	<i>68,7</i>	<i>58,8</i>
<i>Dont autres ***</i>	<i>134</i>	<i>50</i>	<i>184</i>	<i>84</i>	<i>284</i>	<i>368</i>	<i>218</i>	<i>334</i>	<i>552</i>
<i>En %</i>	<i>5,2</i>	<i>4,4</i>	<i>5,0</i>	<i>6,1</i>	<i>9,2</i>	<i>8,3</i>	<i>5,5</i>	<i>8</i>	<i>6,8</i>

Source : Groupe ELP/SPJ/DIP.

* Estimation SRED à partir de la BDS.

** Hors jardins d'enfants d'écoles privées qui comptabilisent 592 enfants.

*** Agés de 4 ans ou plus au 31 octobre et/ou résidant à l'extérieur du canton de Genève.

Tableau A9 : Domicile des demandeurs et des utilisateurs de places dans les institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève, 2000-2001

	Demandeurs				Utilisateurs *	
	crèche		JEGA		crèche	JEGA
	Nombre	%	Nombre	%	%	%
Résident en Ville de Genève	2'420	68%	780	86%	73%	90%
Résident hors Ville de Genève	1'150	32%	130	14%	27%	10%
Total	3'570	100%	910	100%	100%	100%

Source : Observatoire de la petite enfance 2001.

* Chiffres 2000.

Tableau A10 : Ventilation des demandeurs de places dans les institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève en 2001, selon leur domicile et leur satisfaction

	Nombre de demandeurs		
	Crèche	JEGA	Total
Total demandeurs « satisfaits »	1'120	660	1'780
- dont résident en Ville de Genève *	820	600	1'420
- dont résident dans les autres communes *	300	60	360
Total demandeurs « non satisfaits »	2'450	250	2'700
- dont résident en Ville de Genève *	1'600	200	1'800
- dont résident dans les autres communes *	850	50	900
Total demandeurs	3'570	910	4'480
- dont résident en Ville de Genève	2'420	800	3'220
- dont résident dans les autres communes	1'150	110	1'260

Source : Observatoire de la petite enfance.

* Estimation SRED.